

Matinale Eau et Assainissement des collectivités burkinabè

29 juin 2018 à Ouagadougou



Synthèse des échanges

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le vendredi 29 juin 2018 s'est tenue, à l'Hôtel des Conférences Ouind Yide de Ouagadougou, la première édition de la Matinale de l'eau et assainissement des collectivités. Destinée aux collectivités burkinabè engagées en coopération décentralisée sur des projets eau/assainissement, elle avait pour thème :

« La compétence communale Eau et Assainissement »

Organisée par le réseau ACTEA-Burkina, cette rencontre avait pour objectif de favoriser les échanges d'expériences et le réseautage entre les acteurs locaux burkinabè impliqués dans des projets de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

La rencontre a connu la participation effective d'une quinzaine de participants dont des élus locaux, techniciens communaux ou partenaires des communes burkinabè.

ORGANISATION ET METHODOLOGIE

Le réseau ACTEA a apporté quelques innovations dans l'organisation et l'animation de la rencontre.

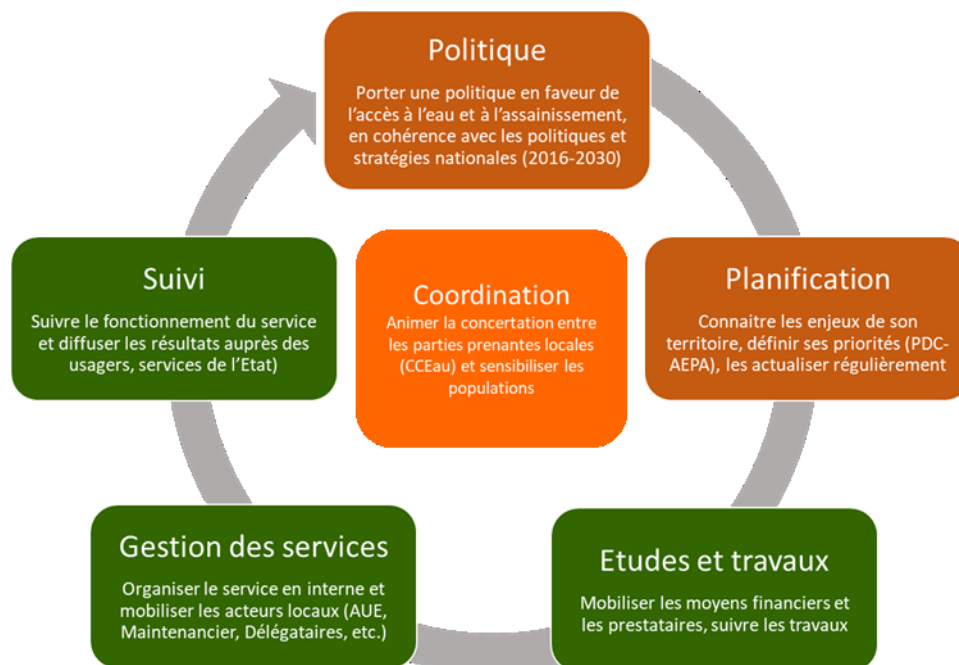
➤ **Choix des thématiques par les participants**

Les thèmes ont été définis de manière participative pour qu'ils correspondent au mieux aux attentes des participants.

Pour cela, au moment de leur inscription, il a été demandé aux participants de formuler leurs besoins d'échanges et bonnes pratiques à partager, de façon très concrète, en rapport avec la délivrance des services communaux d'eau potable et d'assainissement.

Pour cadrer leur réponse, nous leur avons proposé le schéma ci-dessous présentant les 6 fonctions de la maîtrise d'ouvrage communale (cf les travaux du pS-Eau sur le [rôle des communes dans les services d'eau potable et d'assainissement](#)). Les participants devaient les classer en 3 catégories :

- Celles sur lesquelles leur collectivité ne rencontre pas de difficulté majeure
- Celles sur lesquelles ils ont envie de partager leur expérience (objet du témoignage à préciser)
- Celles sur lesquelles ils sentent le besoin d'échanger avec d'autres collectivités pour mieux connaître leur expérience (objet du témoignage à préciser)



L'analyse des réponses des inscrits à la matinale révèle que les fonctions dans lesquelles les communes rencontrent le plus de difficultés sont :

- La fonction **études et travaux** : comment mobiliser les ressources nécessaires (financements, prestataires, etc) et suivre la bonne exécution des travaux ?
- La fonction **gestion des services** : comment organiser en interne le service eau/ assainissement de la commune ? Comment mobiliser et mener la concertation avec les acteurs impliqués dans les services d'eau et d'assainissement sur la commune (AUE, exploitants, maintenanciers, etc) ?

➤ **Format de type « world café »**

Sur une demi-journée, un format « world café » a été proposé aux participants pour leur permettre d'échanger en petits groupes autour des compétences eau et assainissement des communes.

Déroulé du World Café :

Les 15 participants ont été répartis en 2 groupes ; pour chaque groupe un animateur extérieur a été désigné pour modérer les échanges sur une thématique précise.

A. Premier round :

A1 Introduction par l'animateur (5 min)

A2 Témoignage d'un participant pour qu'il partage son expérience, une bonne pratique à partager ou un obstacle majeur rencontré qui a été solutionné (10 min)

A3 Echanges avec les membres du groupe (30 min)

Les discussions se sont poursuivies avec les membres du groupe de travail pour qu'ils puissent poser leurs questions/réagir sur l'expérience présentée et partager à leur tour leur expérience sur le sujet ou exposer leurs difficultés spécifiques de façon à trouver des pistes de solutions auprès des autres.

Pendant tout ce temps, l'animateur de chaque table a affiché les éléments discutés (les bonnes pratiques exposées, les difficultés soulevées et les réponses/pistes de solutions envisagées par le groupe).

A4. Brève conclusion (5 min) par l'animateur

Pause-café : convivialité et réseautage (30 minutes)

B. Deuxième round

Après la pause-café, les animateurs ont changé de groupe pour présenter les premiers résultats issus du premier round. Les débats sont venus compléter ce qui a été partagé dans le premier groupe.

SYNTHESE DES ECHANGES

Thématique : « gestion des services »

	Difficultés/points de blocages	Bonnes pratiques/facteurs de succès
Mise en place du service E&A	<p>1-Absence de Service technique municipal eau/assainissement</p> <p>2-Insuffisance/inexistence de personnel qualifié</p>	<p>Faire appel à une assistance technique (opérateur)</p> <p><i>-à Zorgho : la commune est maître d'ouvrage et se charge à ce titre des investissements ; Eau Vive est l'opérateur qui apporte l'assistance technique et l'ONEA a signé avec la commune un contrat d'affermage pour l'exploitation des ouvrages ;</i></p> <p><i>Eau Vive a accompagné la commune à recruter et former 3 agents communaux ; le projet a contribué à la prise en charge des salaires de ces agents de façon dégressive.</i></p> <p>Mettre en place des cadres de concertations communaux pour discuter des difficultés et explorer les pistes de solutions possibles.</p> <p>Renforcer les compétences du point focal E&A en attendant la mise en place effective d'un service E&A</p>
Mobilisation des ressources financières	<p>1-Faiblesse des ressources propres pour le service communal d'AEPA</p> <p>2- Non effectivité/ insuffisance du transfert des ressources financières par l'Etat aux communes</p>	<p>Développer des stratégies endogènes pour accroître les ressources propres</p> <p><i>-à Moussodougou, pour réduire les charges de fonctionnement de l'AEPS, notamment la rémunération des gestionnaires, la commune a octroyé des fonds à ces derniers pour entreprendre des activités génératrices de revenus</i></p> <p>Développer le réseautage</p> <p>Il s'agit ici d'utiliser différents réseaux (l'AMBF, par exemple) pour entretenir des relations/partenariats qui peuvent aider à la mobilisation de financements via la coopération décentralisée par exemple, avec des opportunités spécifiques pour le secteur de l'eau et de l'assainissement (avec la loi Oudin-Santini¹). Pour faciliter ces partenariats, il est suggéré aux communes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des cadres de concertations pour favoriser le partage d'informations sur les initiatives existantes et les difficultés/besoins rencontrés.

¹ Retrouvez les informations sur les pages web : www.pseau.org/fr/1pourcent

		<ul style="list-style-type: none"> Participer aux événements consacrés à l'eau et l'assainissement en vue de se faire connaître et nouer des contacts. <p>Travailler à influencer les politiques afin que le niveau central procède à un transfert effectif des compétences et ressources</p> <p>La faïtière des municipalités (AMBF) apparaît comme l'acteur idéal pour mener un plaidoyer auprès de l'Etat.</p>
Gestion des AEPS	<p>1-Manque de transparence dans la gestion et manque de redevabilité de la part du délégataire</p> <p>2-AEPS Déficitaire</p>	<p>En cas de non-respect du contrat par le fermier, mettre l'AEPS sous séquestre (écrire une lettre de mise en demeure au fermier)</p> <p>Mutualiser la gestion infrastructures dans le cadre des intercommunalités</p> <p><i>-Province du Bam : dans le cadre de sa coopération décentralisée avec le Département de la Seine-Maritime (France), neufs (09) communes² de la province du Bam se sont retrouvées pour la création de la Communauté de Commune du Bam (CC-Bam) ; cette intercommunalité pourra à terme, faciliter la mutualisation des recettes communales en vue de la gestion des AEPS notamment.</i></p> <p>Procéder à une relecture du contrat d'affermage pour mieux en connaître les dispositions</p> <p><i>-à Zorgho : la relecture du contrat d'affermage avec l'ONEA a permis à la commune de percevoir 5% du CA d'exploitation de l'AEPS ; cette somme sert au financement des Cadres de Concertation Eau et au suivi.</i></p> <p>Gérer l'AEPS en régie communale</p> <p><i>-à Moussodougou : la commune est parvenue à négocier avec le service déconcentré du trésor, une gestion en régie de ses AEPS ; ainsi, la commune a procédé à l'inscription d'une ligne budgétaire spécifique à l'eau.</i></p> <p><i>-à Diébougou : la commune s'appuie sur des COGES pour gérer le système multi-villages (SMV) d'AEPS.</i></p>
Gestion des PMH	Dysfonctionnements ou absence d'AUE	<p>Procéder à un renouvellement des instances en vue de redynamiser la structure</p> <p>Impliquer la commune et les leaders d'opinion dans les campagnes de sensibilisation</p> <p><i>-à Diébougou : la commune organise régulièrement des sessions d'auto-évaluation des AUE pour faire le point de la gestion des PMH.</i></p> <p>Responsabiliser le point focal E&A, le CVD et les conseillers dans le suivi de la gestion des PMH</p>

² Les neufs (09) communes sont : Kongoussi, Guibaré, Bourzanga, Nasséré, Rollo, Rouko, Sabcé, Tikaré et Zimtanga. Par ailleurs, chacune des 9 communes est jumelée à une commune de la Seine-Maritime.

Thématique : « Etudes et travaux »

	Difficultés/points de blocages	Bonnes pratiques/facteurs de succès
Mobilisation des moyens humains et financiers	Faible capacité financière des communes pour prendre en charge les travaux	<p>Les échanges ont uniquement porté sur la mobilisation des ressources locales :</p> <p>Certaines communes arrivent à mobiliser des ressources auprès de la diaspora (installée à Ouaga/Bobo)</p> <p><i>- Zorgho bouge pour l'eau : organisation d'une grande manifestation où il était possible de remplir des fiches de souscription pour les actions en matière d'eau de la commune. L'argent mobilisé a contribué à la réalisation d'un forage</i></p> <p><i>- à Moussoudougou, le maire a interpellé des familles venues au village lors de funérailles, mais qui ne restent pas fautes de latrines, pour qu'elles appuient leurs parents à s'équiper (mais cela n'est pas toujours apprécié par ses administrés!)</i></p> <p>La plupart demande une contribution aux bénéficiaires (financières, apports des agrégats, main d'œuvre sur les travaux - le CVD peut jouer un rôle facilitateur dans la mobilisation de la main d'œuvre sur le chantier)</p>
Identification des lieux d'implantation des ouvrages	Le PDC AEPA de la Commune n'est pas toujours mis à jour et la commune n'a pas une vision claire des priorités d'intervention	<p>Il est possible de demander une extraction de la base de données INO pour connaître les infrastructures existantes et leur niveau de fonctionnement.</p> <p>Certaines communes essaient de développer des outils cartographiques de planification, de manière très pratique</p> <p><i>-A Moussoudougou, un atelier de planification a été organisé en présence du chef de service et représentants des chefs de villages et CVD pour définir les priorités par localité. Le document de planification a été validé par le conseil municipal et transmis à la DREA. En partenariat avec l'IGB, ils ont réalisé une carte de la commune avec la localisation précise des points d'eau existants (préalablement géolocalisés). La carte est mise à jour manuellement pour l'instant à l'aide de punaises pour les nouveaux points d'eau.</i></p> <p><i>- La CC Bam a développé un outil SIG avec l'ensemble des infrastructures publiques répertoriées sur le territoire de la Communauté de Communes qu'elle peut consulter et mettre à jour régulièrement.</i></p>

	<p>La commune et ses partenaires manquent d'information sur les ressources en eau souterraine et les contraintes hydrogéologiques de son territoire alors que cela peut influencer la localisation des ouvrages</p>	<p>Certaines communes réalisent des études géophysiques poussées pour guider le choix d'implantation des forages</p> <p><i>- La CCBam a mobilisé le Laboratoire de géologie de l'Université de Ouagadougou pour cela. Cela a un coût qui a pu être pris en charge dans le cadre de la coopération décentralisée avec le Département de Seine-Maritime et l'appui de l'Agence de l'Eau Seine Normandie</i></p> <p><i>- La Commune de Diébougou a fait le choix de découper son territoire en plusieurs zones afin de réaliser des AEP multi-villages là où le débit était suffisant</i></p>
	<p>La commune n'est pas toujours informée des projets pilotés par l'Etat et autres partenaires qui interviennent sur son territoire.</p> <p>Les infrastructures réalisés ne sont pas conformes à la stratégie communale (PDC-AEPA) ou ne sont pas situés dans les villages prioritaires (erreur de localisation)</p>	<p>Certaines communes s'appuient sur leur document stratégique, élaboré de manière participative et approuvé en Conseil Municipal, pour mieux négocier avec les partenaires intervenant sur leur territoire, mais ce n'est pas toujours simple.</p>
Relation avec les usagers	<p>Les infrastructures sont parfois perçues comme "l'ouvrage du Maire" par les populations, ce qui peut être source de blocage</p>	<p>Certaines communes organisent des séances de sensibilisation/information auprès des usagers pour expliquer le rôle de la Commune et sa politique en matière d'eau</p> <p><i>- à Diébougou, la Commune organise chaque année une audience foraine avec l'ensemble des 33 AUE présentes sur son territoire pour faire le bilan des actions de l'année et partager la programmation future</i></p>
Exécution des travaux	<p>Certaines entreprises attributaires des marchés manquent de capacités techniques/ financières. Elles ne réalisent pas les travaux dans les délais et/ou dans les règles de l'art</p>	
Suivi, contrôle et réception des travaux	<p>Les consultants mobilisés pour le contrôle des travaux n'assurent pas toujours un suivi régulier à pieds d'œuvre alors que le coût de leur prestation peut représenter jusqu'à 5% du coût totale des travaux</p> <p>Le contrôleur ne rend pas forcément compte à la commune</p>	<p>En complément (ou à la place) des consultants, il est possible de mobiliser d'autres ressources, selon les moyens de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des personnes du village peuvent assurer le bon suivi des chantiers ("contrôle social") - un comité de suivi local (composé du point focal Eau/assainissement, du SG, d'élus du Conseil Municipal, d'un représentant du Comité Villageois de Développement). Même ces membres n'ont pas des compétences techniques poussées, il pourra assurer le suivi régulier et interpeller le bureau de contrôle en cas de doute. - les techniciens communaux ou intercommunaux peuvent assurer le suivi - la commune peut signer un protocole avec la Direction Provinciale de l'Eau/Assainissement pour ce suivi - prévoir les défraiements pour les déplacements) - dans le cadre de projets, les animateurs des projets pourront être également impliqués

CONCLUSION/ENSEIGNEMENTS

A l'issue de cette première édition de la Matinale eau et assainissement des collectivités, il ressort que les participants ont apprécié l'initiative ; en effet, cela a permis aux communes engagées dans des relations de coopération décentralisées de mieux se connaître et s'enrichir réciproquement leurs expériences. De même, ils ont apprécié le cadre convivial des échanges qui leur a permis de tisser des liens.

Les participants encouragent le réseau ACTEA à rééditer ce type de rencontres, mais de façon tournante dans les collectivités concernées.

Messages des communes à transmettre aux partenaires de coopération

- La commune est la porte d'entrée de toute intervention dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso.
- Les communes souhaitent être appuyées techniquement (à l'occasion des venues de délégation au Burkina) et financièrement pour qu'elles puissent mieux communiquer auprès des populations sur le rôle de la Commune/ la stratégie d'intervention/ les résultats de son action (cela a un coût, cela s'organise).
- Les communes ont des attentes en matière de gestion des déchets solides.

Liste des participants

ASSOCIATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
DES INITIATIVES LOCALES (ACDIL)

ACTEA Burkina

11 BP 749 OUAGADOUGOU CMS 11

Matinale eau et assainissement des collectivités
29 juin 2013 - Salle de réunion de l'hôtel des Conférences Ouind Yidé - Ouagadougou

Liste de présence

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
01	Gnanou Alphonse	Commune de Po	Conseiller municipal	70 26 72 10	gnanou_alphonse@yahoo.fr	
02	SOURABIE Dominique	Commune de ROUSSOUDOU	Maire	70 72 69 30	sourado@outmail.com	
03	BONGOTOUA Massene	Commune de Tchébé	Conseiller Municipal	70 76 55 98 78 48 53 06	arongotoua77@gmail.com	
04	KABORE SEYDOU	Commune Andamenga	MAIRE	70 03 67 30	Kabore1@yahoo.fr	
05	BASSOLÉ 'Boubie'	Commune de REO	Association des Vignobles Pour l'Union AVPA	71 29 59 87	kcalases@yahoo.fr	
06	SAM P. Jean Eudes	C.C - Bam	Directeur	70 10 57 62	sam_eudes@yahoo.fr	
07	SOTI BA Alphonse	Commune ATEBONGOU	Maire	70 25 32 16	alphonse.sonda@yahoo.fr	
08	BRITICOURI Cumam	Commune de REO	Coordinateur du projet Eclairage REO	70 23 49 51	yiiireye@yahoo.fr	
09	Adrienne BRANDE/YAMÉDO	Eau vive	Chargée de Projets	76-58.74.67	adrienne.brande@gmail.com	

ASSOCIATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
DES INITIATIVES LOCALES (ACDIL)

ACTEA Burkina

11 BP 749 OUAGADOUGOU CMS 11

Matinale eau et assainissement des collectivités
29 juin 2013 - Salle de réunion de l'hôtel des Conférences Ouind Yidé - Ouagadougou

Liste de présence

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
00	SANDGO Hassimi	SEEPAT	Président	70 55 44 04	associationseepat@gmail.com	
10	Quedraogo Abdoul Fata	SMEA / Zintango	Technicien Eau et Assainissement	69 06 00 99	medaracouimal@gmail.com	
11	BAMA B. Loabou	Maire / DOULOU	SGM	70 52 52 87	bamalaguie@yahoo.fr	
13	BATIANA Yoma	Maire / TENADO	Maire	70 42 16 88	ybatiana@gmail.com	
14	BAYILI P. Justin	ACTEA	Animateur	76 18 68 60	reseau.actea@gmail.com	
15	ZONGO Cécile	ACDIL	Assistante Administrative	70 14 35 76	acdilbf@yahoo.com	
16						